

Date de convocation : 08/12/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT,
Date d'affichage : 08/12/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN

M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC

M. Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

M. Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°134/2023

Personnel

Embauche d'une personne en contrat unique d'insertion pour un emploi à temps partiel
Suite au départ de Mme Vadaine, agent contractuel, à temps non complet.

Après étude des besoins avec Mme Pendrigh Colette, 1^{ère} adjointe et Mme la Secrétaire générale, puis en réunion de bureau municipal, Mr Le Maire propose d'ouvrir le poste à mi-temps à une personne pouvant bénéficier du contrat unique d'insertion.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** de lancer la recherche d'une personne auprès de CAP EMPLOI 35 pour un temps non complet de 20h maximum.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

